

# Raisonner sa fertilisation en maraichage biologique

## Objectifs de la formation

Cette formation vise à fournir aux participants les clés pour : - appréhender la fertilité des sols, - connaître les différents amendements et engrais, - connaître les besoins en éléments fertilisants des cultures Et ainsi pouvoir calculer de façon préc

## Enjeux

Le raisonnement de sa fertilisation en maraichage est complexe : il doit s'envisager en fonction du sol et des besoins de chaque culture, et doit donc être affiné planche par planche. Il est important de comprendre le fonctionnement de son sol et de connaître les différents types de fertilisants utilisables, pour ensuite pouvoir optimiser les doses et fréquences d'apports. Beaucoup de maraichers disent agir de manière approximative et sont en demande de formation sur le sujet.

## Déroulé

Présentation des principes de fertilisation en agriculture biologique, basés sur le fait de nourrir de sol pour nourrir la plante.  
Présentation du fonction des sols et de leur caractéristiques physico-chimiques.  
Description des méthodes d'évaluation de la fertilité des sols (observations de terrain, analyses en laboratoire)  
Découverte des engrais et amendements autorisés par la réglementation et adaptés aux cultures maraichères : leurs propriétés, prix, disponibilité et origine.  
Présentation des besoins des différents légumes en éléments fertilisants NPK.  
Appropriation de la méthode de calcul : présentation, exemples, exercices.

## Dates, lieux et intervenants

**02 févr 2017**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lycée Professionnel Agricole La Condamine,  
34120 Pézenas

Elodie Bernard, ingénieure agronome, animatrice  
technique maraichage arbo CIVAM Bio 34

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 30/01/2017

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734  
repas tiré du sac